

La pensée politique de John Locke. Une présentation historique de la thèse exposée dans les "Deux Traités de gouvernement" [John Dunn]

Autor(en): **Aguet, Jean-Pierre**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **44 (1994)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

die Universität eine ganze Reihe Texteditionen klassischer Autoren hervor. Die kulturelle Renaissance führte noch Ende des 16. Jh.s zu einer Blüte des Platonismus an der Universität unter Francesco Patrizi. Die Hoffnungen Giordano Brunos, zu jener Zeit von Clemens VIII. einen Lehrstuhl in Rom zu erhalten, blieben allerdings unerfüllt.

Zur hohen Kultur der «Sapienza» stand schon die räumlich nächste Nachbarschaft in krassem Gegensatz, wie aus einem Beitrag zu den anonymen Schmähschriften des 16. und 17. Jh.s hervorgeht. Sie haben sich in den Prozessakten der Zeit erhalten und belegen graphisch wie orthographisch den zunächst geringen Bildungsstand der Durchschnittsbevölkerung, der sich freilich im Laufe des 17. Jh.s merklich hob.

All diesen historischen Untersuchungen stellen sich drei kunsthistorische Beiträge zur Seite, deren einer die Palastbauten Giacomo della Portas in Beziehung zum Bau des Palazzo della Sapienza setzt, während sich ein anderer dem unter Alexander VI. errichteten Vorgängerbau widmet. Joseph Connors schliesst mit einer Untersuchung über den Bibliotheksbau vor dem Hintergrund des grossartigen Bibliotheksraumes der Sapienza, der Biblioteca Alessandrina, einen Band, der den erklärten Zielen der Kongressorganisatoren in vortrefflicher Weise gerecht wird.

Axel Christoph Gampp, Arlesheim

Geoffrey Parker: **La Révolution militaire. La guerre et l'essor de l'Occident, 1500–1800.** Traduit de l'anglais par Jean Joba. Paris, Gallimard, 1993, 276 p. (Bibliothèque des histoires).

Edition française, revue et corrigée, d'un ouvrage paru en 1988 sous le titre original: «The Military Revolution. Military Innovation and the Rise of the West, 1500–1800». Spécialiste des conflits aux XVI^e et XVII^e siècles et professeur d'histoire de l'Europe moderne à l'Université d'Illinois, l'auteur tente de définir les principaux moyens par lesquels l'Occident européen a conquis les 35% de la surface terrestre en trois siècles (pour arriver à 84% en 1914). Dans une large mesure, l'ascension de l'Occident repose sur le recours à la force, sur les progrès de l'habileté à conduire la guerre: «la révolution militaire». Celle-ci permet de compenser les carences en ressources matérielles, et se résume aux facteurs essentiels suivants survenus surtout au XVI^e siècle: 1. sur mer, l'évolution du tir au canon par le travers; 2. l'apparition du mousquet, de plus en plus appuyé par l'artillerie de campagne; 3. le bond en avant sans précédent, soudain mais durable, des effectifs de l'armée de terre; 4. l'apparition de la «forteresse d'artillerie». Tout ceci implique des conséquences logistiques, sociales et politiques. L'extension navale des alliances et des conflits propagea cette révolution militaire sur les autres continents. Le perfectionnement rapide des méthodes et des stratégies acquit à l'Europe sa suprématie.

Dominic Pedrazzini, Fribourg

John Dunn: **La pensée politique de John Locke. Une présentation historique de la thèse exposée dans les «Deux Traités de gouvernement».** Traduit de l'anglais par J.-F. Baillon. Paris, P.U.F., 1991. 286 p. (Coll. Léviathan).

D'un livre paru en version originale en 1969¹ et qui constitue une des pièces

¹ *The political Thought of John Locke. An historical account of the argument of the «Two Treatise of Government»*, Cambridge University Press, 1969.

importantes de l'historiographie du philosophe anglais, paraît une traduction qui permettra ainsi de connaître en français un travail témoignant des orientations méthodiques de ce qu'on a pu appeler une école anglaise en matière d'histoire des idées politiques. De celle-ci grossièrement caractérisée, on retiendra surtout la préoccupation de concevoir des contributions historiennes à partir d'une réflexion théorique approfondie sur les conditions de réalisation d'études qui tiennent la gageure d'articuler les éléments résultant et d'analyses et de recherches de sens, de textes, et d'enquêtes historiennes sur des itinéraires d'auteurs et des contextes, quitte à se heurter ainsi de front aux apories propres de ce champ particulier de l'histoire intellectuelle.

Dès les premières lignes de sa «présentation historique», J. Dunn manifeste son désaccord avec les interprétations données de J. Locke, à la limite pour lui inintelligibles, rapportées à ses écrits, et surtout conteste les optiques adoptées par leurs auteurs qui soit n'hésitent pas à projeter sur Locke un questionnement du XX^e siècle, complètement inadéquat, anachronique en l'occurrence, soit font primer une critique excessive sur une lecture compréhensive des œuvres, de leurs histoires respectives et de celle de leur auteur replacé en contexte. C'est dire que J. Dunn s'est défendu de céder au «désir de produire une démonstration bien ficelée et aux conclusions impeccables» pour se borner – ce qui n'est la moindre des choses – à «présenter un exposé fidèle de la thèse de Locke en évitant délibérément d'en faire une critique théorique systématique selon une approche de «nature analytique» – au sens anglais si l'on comprend bien. L'objectif, simple apparemment, a été de revenir avant tout aux seuls textes de l'«œuvre prolixe» de Locke et de tenter «la présentation de ce que Locke a vraiment dit» et non d'une «doctrine qu'il aurait rédigée (sans doute inconsciemment) au moyen d'une espèce d'encre invisible qui n'apparaîtrait qu'éclairée par la lumière ... d'un esprit du XX^e siècle».

Pour justifier ce que son projet a de particulier et d'audacieux à la fois, J. Dunn, plutôt que de rédiger un préluce théorique, a dispersé dans son ouvrage les observations qui visent à expliquer à chaque occasion la démarche suivie dans une étude rigoureuse, conjointement textuelle et historique, qui s'efforce sans cesse de «donner un aperçu intelligible de l'une des facettes de l'expérience intellectuelle d'un homme, si vulgaire soit-elle» et aussi d'«élucider les raisons qui ont fait que Locke a affirmé ce qu'il a affirmé, écrit ce qu'il a écrit, publié ce qu'il a publié dans les *Deux Traités*».

Toutes ces remarques de méthode mériteraient qu'on s'y arrêtât pour en saisir toute la portée, tant, d'une œuvre comme celle de Locke, la «description comme acte historique et sa description comme thèse philosophique entretiennent un rapport difficile de coexistence tumultueuse»; tant aussi il ne demeure guère «surprenant qu'historiens comme philosophes soient irrités par le discours qui affirme que, tant que les historiens ne seront pas philosophes ni les philosophes historiens, ces questions resteront confuses». Elles permettent en tous cas de comprendre la difficulté de la position d'un historien qui, dans sa recherche des intentions, du sens, de la logique ou des incohérences internes, se bat pour rester dans son «explication» toujours au niveau du texte – qu'il cite largement, en note surtout. La question se pose de la validité de la production d'un commentaire qui se veut analogue, non critique et qui veut éviter – est-ce possible? – d'être une interprétation de plus, si fine soit-elle; d'un historien qui se bat également pour réaliser cette jointure si difficile entre textes et histoire de leurs auteurs et contextes multiples: «Il serait très satisfaisant pour l'esprit de pouvoir décrire les conditions nécessaires

et suffisantes de la composition des *Deux Traités*», ce qui exige qu'on trouve, ce qui est possible, «un grand nombre de paramètres différents d'après lesquels il est pertinent d'apprécier une œuvre intellectuelle d'une certaine complexité, lorsqu'on cherche à en dégager le sens».

Cependant, «l'ensemble des contextes possibles... pour révéler la totalité du sens de la vie de Locke est si vaste qu'il n'y a aucune possibilité réelle que quiconque puisse avoir la compétence de les embrasser tous». Limite donc: peut-on concevoir qu'elle serait dépassée au prix d'un éventuel travail d'équipe ou n'est-ce pas plutôt une réflexion «sisyphienne» sur la nature singulière du travail en histoire des idées, produisant texte sur texte, interprétatifs inévitablement pour une part? Si donc il y a à méditer sur la démarche de J. Dunn et sa légitimation, il y a aussi à retenir l'image complexe qui s'y trouve donnée – «curieux mélange de témérité et de lâcheté, d'attentisme et de radicalisme, de duplicité et de sincérité qui fut au cœur de tout ce que Locke entreprit et qui fut en même temps la condition de sa réussite et la souillure qui ternit ses efforts» – en regard de la lecture faite des *Deux Traités du gouvernement*, mais aussi de presque toutes les œuvres à caractère politique, antérieures et postérieures, à l'exception, peut-être, de *l'Essai sur l'entendement humain*, en tenant compte qu'il s'agit de textes rédigés selon des situations et des enjeux qui ont différés d'une étape à l'autre d'un itinéraire imparfaitement connu, soit pour répondre aux contraintes d'une ascension sociale à réussir, soit dans la mesure où la réussite est acquise, en risquant des œuvres audacieuses, toutes affrontant avec des thèses qui ont varié les problèmes sociaux plus que politiques du temps: «En présentant les choses de façon schématique, la théorie politique et sociale de Locke doit être envisagée comme la constitution de valeurs sociales calvinistes, en l'absence d'une source terrestre d'autorité théologique et en réponse à une série de défis particuliers.»

D'où une réévaluation nuancée de notions essentielles telles qu'égalité, vocation, travail, appropriation, «raisonnabilité» (*reasonableness*), droit de juger des dommages au monde créé par Dieu. Dès lors au travers d'un cheminement historique et intellectuel compliqué et non toujours cohérent, apparaît un Locke qui fait une place essentielle à une «adhésion permanente à une conception de la rationalité fermement ancrée dans la croyance à la réalité d'une vie future» et qui tente de réaliser «le projet de situer la révélation divine à l'intérieur de l'ordre de l'expérience historique humaine». Ce qui fut «l'une des deux entreprises intellectuelles majeures» de sa vie, l'autre portant sur les conditions de la connaissance humaine. Entreprises données sur une conception de l'homme à la fois comme «producteur économique propriétaire de son travail» et aussi et surtout «récipiendaire des commandements de Dieu»; impliquant une «vision glaciale de la vocation» – «tout homme qui travaille jusqu'à l'épuisement dans la voie de sa vocation pendant son passage dans ce monde observe la loi de la raison» – ce qui permet de concevoir que «les hommes vivent et construisent leur propre histoire... et par leurs actions volontaires, aussi déterminées soient-elles, ... construisent le monde social dans lequel ils vivent».

Dès lors, on retiendra la volonté persistante de J. Dunn de faire baigner dans l'historique tout examen de l'argumentation d'une œuvre intellectuelle en affrontant les difficultés que cela implique inévitablement et en prenant les risques dont il a donné l'exemple en «présentant» la thèse politique de J. Locke devenu humain, si humain.

Jean-Pierre Aguet, Lausanne